

La dignité humaine couvre tout l'homme et tout homme.

Author : Cyril Brun

Categories : [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 14 février 2017



La dignité humaine épuise la totalité de la personne humaine. Il n'y a rien en l'homme qui ne soit couvert par la dignité. Son âme, son corps, son travail, son agir, tout doit être mis sous le regard de la dignité et tout doit être respecté en tant que tel. L'âme humaine est la plus digne de ce respect. Le corps n'est pas exclu. Ce n'est pas une simple enveloppe qui enfermerait une âme en attente de sa libération. Aristote et saint Thomas en parleraient bien mieux ! Le corps permet à l'âme de se développer, car c'est par la médiation du corps et seulement par lui que je peux nourrir mon intelligence et alors par des actes volontaires user de ma liberté vraie. Si l'homme est digne, ses actes reçoivent la même dignité, pour peu qu'ils soient humains.

Un acte est posé par la volonté sur proposition de l'intelligence. Pour qu'un acte soit humain, il faut donc qu'il soit le fruit d'une volonté droite et d'une intelligence libre. Aussi, bien des actes posés par des hommes ne sont-ils pas humains. Au mieux sont-ils animaux, voire bestiaux. À ce moment-là, ils perdent la dignité liée à leur auteur. Lui en revanche, même s'il ne pose que des actes non humains conserve sa dignité inaliénable. Pour que l'homme puisse vivre conformément à sa dignité et ne pas, peu à peu, se déshumaniser par un comportement animal (c'est à dire réflexe et instinctif), il faut que ses actes soient humains. Il convient donc de travailler à l'humanisation des actions humaines, donc à leur réelle libération !

[Lire la suite](#)